



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Mme Latifa Akharbach reçoit le président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel sénégalais

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Mme Latifa Akharbach reçoit le président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel sénégalais

06 déc 2018









Mme Latifa Akharbach, présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, a reçu, jeudi 06 décembre 2018, au siège de la HACA, M. Babacar Diagne, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel sénégalais (CNRA), qui était accompagné de la secrétaire exécutive de cette instance, Mme Marie Ngom.

Lors de cette entrevue, Mme Akharbach a d'abord relevé la grande convergence entre le Maroc et le Sénégal, deux pays qui ont fait le choix de la voie démocratique au bénéfice de leurs peuples et de l'engagement panafricain au bénéfice du continent.

Elle a par ailleurs, réitéré l'entière disposition de la Haute Autorité à approfondir et diversifier la coopération avec le CNRA qui « peuvent déjà s'enorgueillir d'un bon bilan en matière d'action et de réflexion communes pour le développement des pratiques et des expertises requises dans le domaine de la régulation audiovisuelle ». Elle a également estimé que les relations d'exception qui existent entre le Maroc et le Sénégal étaient un atout pour appréhender l'avenir de cette coopération avec plus d'ambition d'autant plus « qu'il y a au Maroc et au plus haut niveau de l'Etat, une grande volonté, de renforcer et consolider la coopération Sud-Sud ».

La Présidente de la HACA a également assuré son vis-à-vis sénégalais de sa volonté d'assurer la meilleure mise en œuvre possible des engagements pris par les deux instances pour promouvoir leur concertation et la coordination de leurs actions dans le cadre des réseaux de régulateurs auxquels ils appartiennent tels que le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, le Réseau Francophone des Régulateurs de Médias ou encore le réseau des Instances de Régulation de l'Audiovisuel de l'Organisation de la Coopération Islamique.

De son côté, M. Diagne, nommé à la tête du CNRA depuis septembre 2018, a rappelé les excellentes relations qui existent entre les deux instances et ce depuis la création du Conseil sénégalais. Il a aussi exprimé sa volonté de veiller à la concrétisation des objectifs de coopération prévus par le Protocole de Coopération signé entre les deux entités en 2013 et a proposé de renforcer les actions de formation notamment dans le domaine de techniques de mesures d'audience et de la lutte contre la manipulation par l'image.

La rencontre s'est déroulée en présence de MM. Benaïssa Asloun, Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale et Talal Salahdine, manager des Affaires africaines et internationales au sein de cette même direction.

La HACA et le CNRA sont liés depuis décembre 2013 par un protocole de coopération qui met principalement l'accent sur l'échange d'expériences sur les aspects techniques, administratifs, législatifs et financiers de la régulation audiovisuelle. Un accord bilatéral qui s'est concrétisé par l'installation auprès du CNRA de la solution informatique de monitoring des programmes HMS en avril 2014.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>